

Image not found or type unknown



étanchiété entre murs mitoyen

Par **adelelhajjej**, le **05/02/2017** à **21:00**

Bonjour à tous,rrrnJ'ai agrandi ma maison jusqu'au mur séparatif et j'ai laissé un espace et j'ai posé du ploysthirene. rnrnje dépasse sa maison de 2 mètresrnrnmon voisin refuse que je pose du plomb pour l'étenchiété, il demande à ce que une gouttière en zing soit posé et l'écoulement d'eau ne soit pas sur sa toiture.rnrnes ce qu'il le droit de refuser.rnrnrnmerci d'avance.

Par **morobar**, le **06/02/2017** à **09:23**

Bonjour,rnIl a le droit de refuser tout surplomb de son bien.rnLa solution (qu'il vous suggère) c'est la gouttière nantaise, ce que tout le monde fait.rnVous n'avez aucun droit à rejeter chez lui vos eaux de ruissellement.